

M. D C. XIX.

de Boheme: Le conseillement que les Estats y apporterent. Les Silesiens ont d'eux mesmes proclame Ferdinand Roy de Boheme, & souverain Duc de Silesie. Responses au griefs alleguez par les Evangeliques, 1. sur la pluralité des voix des Catholiques audit couronnement: 2 sur les traitez faictz par le Roy Ferdinand avec le roy d'Espagne: sur ce qu'il auoit entrepris l'administration de l'Estat du vnuant de l'Empereur, contre la promesse par lui escripte à son couronnement, 3. sur ce qu'il auoit fait emprisonner le Cardinal Clefet, 4 alteré & changé les bonnes intentions de l'Empereur Mathias: & introduit la guerre en Boheme. Le Roy Ferdinand n'a rien alteré en la Religion aux places prises en Boheme. Les Estats de l'Austrie au dessous de l'Ems, reuoquent leurs Deputez qu'ils auoient enuoyé à Prague pour signer la confederation.

Ce qui se passa au Couronnement de Ferdinand en Roy des Romains & Empereur. pa. 100.

Pieces d'or & d'argent iettées par largesse, portant le iour & l'année de ce Couronnement.

Arrest des Estats de Boheme sur la reiection de leur Roy Ferdinand, & election d'un nouveau Roy. page. 108.

Frideric 5. Electeur Palatin, esleu Roy par les Bohemes: les lettres qu'ils lui escriuiren de son election.

Lettres de Bethlem Gabor Prince de Transiluanie aux Directeurs de Boheme. page. 111.

Il fait trouuer bon au Ture son déstain d'enuahir la haulte Hongrie possedee par la Maison d'Austrie.

Responce des Directeurs de Boheme aux lettres du Prince de Transiluanie. page. 114.

Exploits de Bethlem Gabor, en la haulte

M. D.C. XIX.

*Hongrie.*

page. 116.

Prise de Cassouie. Indignitez & cruautes faites par les Transiluains à Doczy Gouverneur de Cassouie, à Marc Grislin Chanoine de Gran, & aux Peres le-suites. Les Estats de la haute Hongrie se soumettent sous la puissance de Bethlem Gabor, qui se rend maistre de Filec, Vaccia, Tirnav, Neutra, & Nouigrad. Les lettres que luy escrit Forgatzi Palatin de Hongrie. Les responses qu'il y fit, & ce qu'il dit au Gentil homme qui luy auoit appor-té les lettres.

*L'Archiduc Charles Evesque de Preslau en Silesie, se retire en Pologne.* page 121.  
*Les Estats de Silesie ratifient l'estlection faicte de l'Eelecteur Palatin en Roy de Boheme,*

*& Duc de Silesie.*

page. 122.

Ambassadeurs Silesiens esteus pour assister à son couronnement. L'Union ou Confederation entre la Boheme, Silesie, Moraue & Lusatie ratifiee aux Estats de Silesie. Estlection de nouveaux Defen-seurs ou Directeurs.

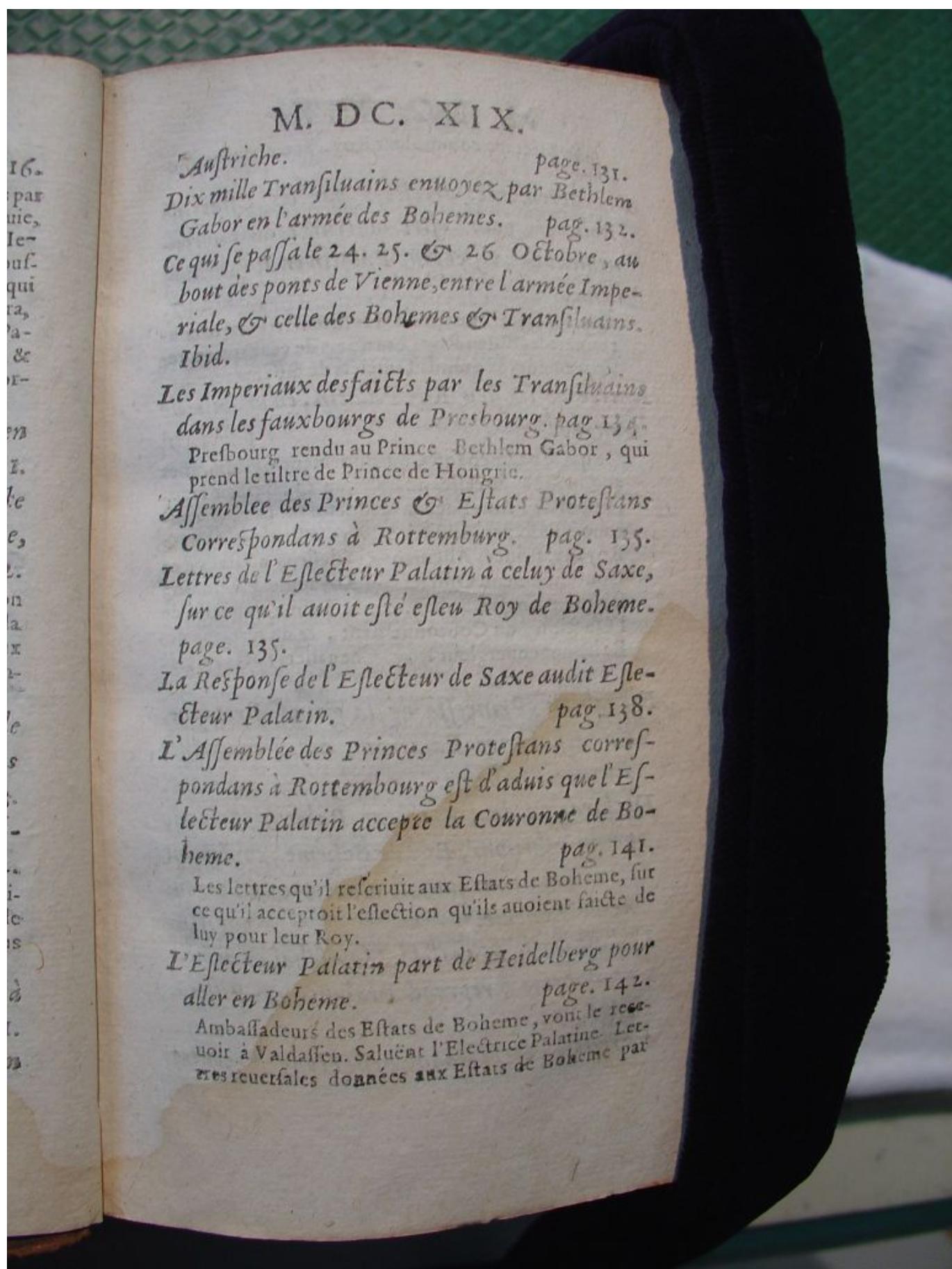
*Lettres de l'Archiduc Charles au Prince de Lignits, sur la garnison mise par les Estats de Silesie dans la Ville de Nisse.* page. 123.  
*Lettres du Roy de Pologne, au Prince de Li-gnits.*

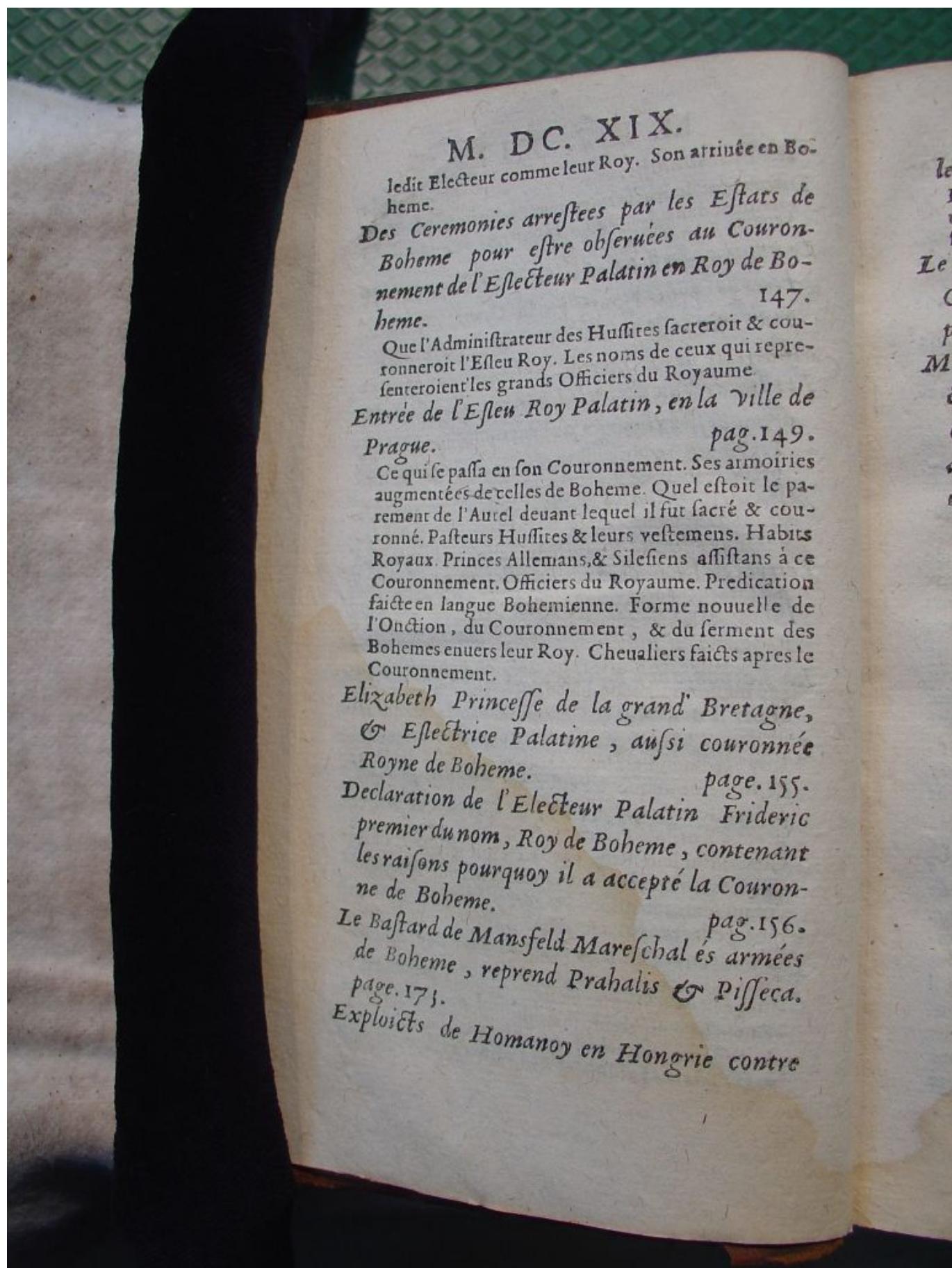
page. 124.

Autre lettre dudit Roy aux Estats de Silesie. L'Egli-se Cathedrale de Preslau, fondee par les Roys de Pologne. L'Evesque de Preslau l'vn des suffragans de l'Archeveque de Gaesne en Pologne.

*L'Empereur apres son couronnement va à Grets en Styrie.*

*Le Comte de Buquoy appellé de Boheme en*





M. D C. X I X.

les Transiluains.

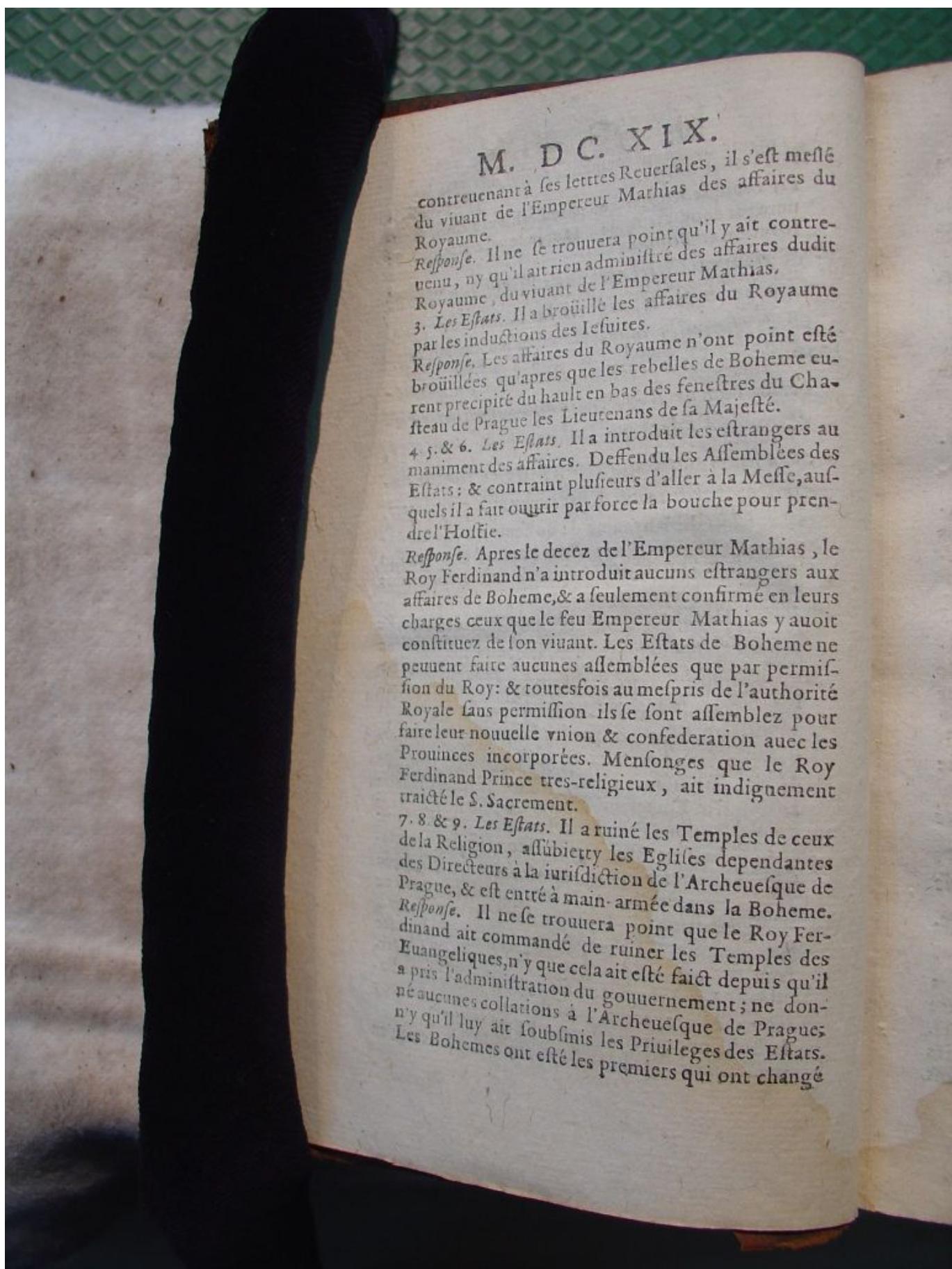
Desroute de Rocotzy, mis par Bethlem Gabor Gouverneur dans Castouie. Homanoy contrainct de se retirer en Pologne. <sup>page. 174.</sup>

Le Cardinal Clefel mis dans l'Abbaye Saint George pres Ispurg en la Comté de Tirol pour y finir ses iours. <sup>page. 176.</sup>

Manifeste des Estats de Boheme, sur la reélection de leur Roy Ferdinand, & sur l'élection de l'Electeur Palatin pour leur Roy, avec la response qui y fut faite en faveur du dit Roy Ferdinand, Empereur. pag. 177.

1. Les Estats. Le Royaume de Boheme est électif depuis six cents ans. Roys esleus par les Bohemes. Les Lœurs de Ladislas ne lui succederent point ; ainsi les Estats esleurent pour leur Royle Baron de Podibrac. Mathias esleu par les Bohemes. Response. Le Royaume de Boheme n'a iamais été électif & ne le peut estre, sinon lors qu'il n'y aura plus envie aucun masle ou femelle du sang Royal ; ce qui se prouve par la Bulle d'or de Charles 4. par la disposition du Roy Vladislas, & par les Lettres reuersales du Roy Ferdinand premier. Ordre & successiō des Roys de Boheme iusques à Ferdinand 2. Roy de Boheme, & à présent Empereur. Infamie que ceux de Prague firent à Roribud Prince de Lituanie, apres l'auoir esleu pour leur Roy. Que c'est que lettres reuersales. Les Bohemes n'ont iamais esleu de Roys que durant leurs rebellions : & comment ils prennent ce mot d'selection à l'aduenement de tous leurs Roys à la Couronne. Ce n'est pas aux subjets de depofer leurs Princes, ny de iuger de l'obseruance des Privileges. Les Bohemes ne sont pas subiects immédiatement à l'Empereur, mais ils sont subiects du Roy de Boheme, qui est subiect à l'Empereur.

2. Les Estats. Ferdinand a été rejeté, pour ce qu'en



M. DC. XIX.

la forme du gouernement , & qui ont pris les armes.

ro. *Les Estats.* Que l'selection de Ferdinand a été faite par complot & pratique indeue , & ne s'y est trouué que quelques Catholiques Espagnolisez, cependant que les principaux seigneurs Protestans estoient priuez de leurs charges , entr'autres le Comte de la Tour.

*Reffonse.* Par les Actes publics & par les tables du Royaume , il se trouuera qu'il y a plus de non Catholiques que de Catholiques qui ont souscrit la conclusion des Estats pour la reception & couronnement du Roy Ferdinand: Aussi le Comte de la Tour n'a pas été priué d'office , mais promeu à une plus haute dignité.

ii. *Les Estats.* Que Ferdinand a traité avec l'Espagnol pour rendre la Couronne de Boheme hereditaire.

*Reffonse.* L'accord qu'il a fait avec le Roy d'Espagne est touchant le droit hereditaire qui pourroit appartenir à lvn ou à l'autre des deux Roys.

12. *Les Estats.* Ferdinand se laisse gouerner par les Iesuites , est assubietty au Nonce du Pape , & esclave des Ambassadeurs & Conseil d'Espagne.

*Reffonse.* Il ne se trouve point qu'il se soit seruy des Iesuites que pour les cas de sa propre conscience , ny que les Ministres de Rome , ny ceux d'Espagne , ayent iamais eu de voix ny de seance à ses Conseils.

13. *Les Estats.* Il n'a voulu escouter les Ambassadeurs de diuerles Prouinces , qui luy vouloient parler de la paix.

*Reffonse.* Il n'y a point d'Ambassadeurs à qui il n'ait donné Audience. Et les Princes Eleuteurs tenueront toufiours comme il a été tres-ardent & amoureux de la paix.

14. *Les Estats.* Les cruautez exercées par les soldats en Boheme , ont été faites par le commandement du Roy Ferdinand , comme il apparoiffoit par ses lettres interceptées.

*Reffonse.* Les Estats ont malicieusement mis en auant

M. D.C. XIX.

qu'il se pouuoit prouver par lettres interceptees  
qu'il auoit commandé d'exercer des cruaitez , veu  
que dans ses armées tous les soldats, qui auoient été  
surpris en crimes , auoient été chastez de rudes  
supplices.

*Assemblée des Electeurs , Princes , & Estats ,  
Protestans Correspondans à Noremberg.*

page. 209.

*Le Comte de Hohenfollern enuoyé par l'Em-  
pereur vers ladite Assemblée , & ce qu'il  
leur dit de sa part.*

page. 211.

*Responce des Princes Correspondans à la de-  
mande de l'Empereur.*

page. 215.

Leurs plaintes de n'auoir peu obtenu iustice depuis  
40 ans , sur les griefs qu'ils ont receus , & leur res-  
ponse touchant le trouble de Boheme.

*Apologie pour l'Empereur , présentée à l'As-  
semblée de Noremberg.*

page. 223.

Les trois Actes ou Privileges pour iustifier que le  
Royaume de Boheme est hereditaire 1. La Bulle d'or  
de l'Empereur Charles 4. 2. La disposition du Roy  
Vladislas. 3. Les lettres Maiestales du Roy Ferdi-  
nand premier. Ce qui fut résolu à l'Assemblée de  
Noremberg.

*La proposition & demande faicte au Duc de  
Bauiere par les Ambassadeurs des Prin-  
ces Protestans Correspondans , qui s'estoient  
trouvez à l'Assemblée de Noremberg.* page.  
237.

Plainctes contre les leuées de gens de guerre faites  
par les Princes Ecclesiastiques de l'Empire: & contre  
l'election des chefs estrangers. Diuerles demandes.  
Que aux Cōseils & Chambres souveraines , les Juges  
soient

